REGLEMENT INTERIEUR PLAY ON – TOURNOI MULTISPORT

8-9-10 avril 2027

Organisateurs :

Lille Grand Palais

1 boulevard des cités unies

59777 Lille

Et

L'agence La Voix des Sports

8, Place du Général de Gaulle

59000 Lille

Champ d'application : Play On, tournoi multisport, du 8 au 10 avril 2027 à Lille Grand Palais

Article 1 : Conditions de participation

L'inscription au tournoi se fait en ligne uniquement avant le 28 mars 2027 à 23h59. La participation au tournoi s'effectue en équipe obligatoire. L'équipe doit être composée de 3 à 5 joueurs, et se présenter au complet au contrôle d'accès à l'heure indiquée sur le billet. Une équipe de 3 participants joue sans remplaçant ; à 4 ou 5, les participants se relaient selon les règles de chaque sport.

Article 2 : Organisation

Le tournoi se déroule à Lille Grand Palais du 8 au 10 avril 2027. Chaque jour, 3 créneaux sont proposés : 9h30-12h30, 13h00-16h00 et 16h30-19h30. Chaque créneau se déroule ainsi : 10 min d'accueil, 8 tours de 15 min (soit 120 min de tournoi par équipe), puis 10 min de remise des prix.

Un vestiaire est disponible sur place.

Un espace de restauration est ouvert durant toute la durée du tournoi.

Article 3 : Déroulement des épreuves

Chaque équipe passe une fois sur chacun des 8 postes, selon sa feuille de route. Un signal sonore commun lance et arrête chaque tour. En cas de nombre impair d'équipe dans le groupe, l'équipe affrontera une équipe d'animation.

Chaque tour dure 15 minutes : 3 min d'échauffement au poste, 10 min de jeu et 2 min de rotation. Au dernier tour, ces minutes servent à remonter les scores.

Sur chaque poste, deux équipes se rencontrent. Quand le poste ne permet pas le duel (fléchettes, putting, parcours), on compare les scores des deux équipes présentes.

Article 4 : Arbitrage et attribution des points

Le nombre de lancers ou de passages est identique quelle que soit la taille de l'équipe (3, 4 ou 5 joueurs) : les joueurs enchaînent alors plusieurs tentatives.

Un juge par sport arbitre le poste et note le résultat sur la feuille de score. Sa décision sur le terrain est définitive.

Attribution des points de la manière suivante : 3 points marqués en cas de victoire ou abandon de l'une des deux équipe, 1 point marqué pour les deux équipes en cas d'égalité et 0 point marqué en cas de défaite ou d'abandon.

Article 5 : Classement et récompenses

Un classement des équipes est effectué par créneau. Les arbitres additionnent les points des 8 postes, soit au maximum 24 points.

Départage en cas d'égalité : 1) nombre de victoires ; 2) résultat du poste entre les deux équipes si elles se sont rencontrées ; 3) écart de points cumulé aux sports à score (basket, badminton, pétanque, cornhole) ; 4) défi final : un joueur désigné par équipe lance 3 sacs de cornhole, le total le plus haut l'emporte.

Les trois premières équipes de chaque créneau montent sur le podium et remportent un lot.

Article 6 : Conditions générales de participation :

Chaussures de sport propres à semelle non marquante, tenue souple, pas de bijoux ni de montre sur les postes de contact (dodgeball, basket, parcours gonflable).

Une équipe incomplète au contrôle d'accès peut entrer avec les joueurs présents. Elle rejoint la rotation en cours ; les postes déjà joués sans elle comptent 0 point.

Un joueur blessé est remplacé par un coéquipier inscrit si l'équipe compte plus de 3 joueurs ; sinon l'équipe continue à effectif réduit.

Article 7 : Sécurité, assurances et responsabilité

La consommation d'alcool est interdite sur les postes de jeu. Toute personne en état d'ivresse ou sous l'emprise de produits est exclue.

Responsabilité Civile des participants : Chaque participant déclare être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile personnelle en cours de validité couvrant les dommages matériels et corporels qu'il pourrait causer à autrui ou aux installations de Lille Grand Palais durant l'événement.

Dommages corporels (Individuelle Accident) : L'organisation rappelle aux participants qu'ils participent au tournoi sous leur propre responsabilité concernant leurs dommages corporels personnels (blessure sans tiers responsable) et les invite à vérifier qu'ils disposent d'une garantie « Individuelle Accident » adaptée à la pratique sportive loisir.

Aptitude physique : En s'inscrivant, chaque joueur atteste être en bonne condition physique et ne présenter aucune contre-indication à la pratique des activités sportives proposées.

Effets personnels : L'organisation et Lille Grand Palais déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des participants dans l'enceinte du site.

Article 8 : Réclamations

Seul le capitaine (l'acheteur) peut la formuler, immédiatement auprès du juge de poste et avant le tour suivant. Si elle persiste, le coordinateur du créneau tranche définitivement.

Des sanctions peuvent être appliqué par les juges sous la forme d'un avertissement, retrait de points sur le poste, puis exclusion du joueur ou de l'équipe pour comportement dangereux, violent ou tricherie

Les juges et l'organisation peuvent arrêter un poste à tout moment pour des raisons de sécurité.

Article 9 : Droit à l'image

Autorisation de captation et diffusion : Dans le cadre de la promotion de l'événement, des photographies et vidéos pourront être réalisées durant le tournoi. Sauf opposition expresse formulée par écrit avant le début de la manifestation (ou signalée directement au photographe/à l'accueil le jour J), chaque participant autorise gracieusement les organisateurs (La Voix du Nord et Lille Grand Palais), à reproduire et diffuser son image sur leurs supports de communication respectifs (site internet, réseaux sociaux, intranet, presse) pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

Respect de la vie privée : Les organisateurs s'engagent à ne pas exploiter ces images d'une manière susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la dignité ou à la réputation des participants.